

Monsieur!

J'ai lu avec beaucoup d'attention les observations que vous m'avez communiquées sur le mémoire que j'ai adressé dernièrement au conseil exécutif. La marque d'intérêt, que vous me donnez dans cette réponse, m'est très précieuse et qu'y suis extrêmement sensible. Mais comme madame de Lamoignon est le résultat d'un examen réfléchi et d'une mûre délibération, qui m'ont convaincu et qui me convainquent encore, que je trahirois ma conscience et mon devoir, si je gardois plus longtemps le silence, je desirois que mon mémoire fût présenté sans ultérieur retard, d'autant plus que les M^{rs} Evêques de Lion y a adhéré, et l'a adopté; et que des feuilles publiques belotiques, sans y être provoqués, viennent d'attaquer ouvertement les Constitutions divines de l'Eglise Catholique.

En conséquence je vous prie au nom de la Religion, et j'espère de votre zèle, que vous voudrez bien l'appuyer par tous les moyens que votre prudence et votre expérience vous suggéreront. Dit l'effet ne pas répondre à ma juste attente et à mes vœux, j'aurai toujours pour moi la consolation d'avoir fait ce qui dépendoit de moi, et le doux témoignage, que me rendra ma conscience, d'avoir fait mon devoir.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse considération

Monsieur!

Granges le 10. gbre 1800.

votre très humble et obéiss^{te} servit^r
 + Jean Baptiste Evêque De
 Lausanne